

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 14 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze du mois d'avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Soings-en-Sologne s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Monsieur Bernard BIETTE, Maire, pour une réunion ordinaire.

Présents :

BIETTE Bernard, DELALANDE Anne-Marie, PICORY Françoise, PINAULT Jean-Luc, GAULTIER Etienne, BOTHEREAU Isabelle, MORISSEAU Sébastien, ROQUIGNY Clara, ROUMIER Sophie, DE DONCKER Jérémy, BOURDILLON Jean-Luc, RIVIERE Aurore, DE MEULEMESTER Emmanuel, CARTIER Ludovic

Absents :

FRANKE Nathalie
MONIERE Karine, pouvoir à RIVIERE Aurore
NEUVEU Martine, pouvoir à PICORY Françoise
LIONEL Pichon, pouvoir à DELALANDE Anne-Marie
REBSTOCK David, pouvoir à DE DONCKER Jeremy

Secrétaire de séance : Isabelle BOTHEREAU

Date de convocation : 01/04/2025

Modification du temps de travail d'un agent

- Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1111-1, L.1111-2
- Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L.313-1 et L.542-1 à L.542-5
- Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 1 ;
- Vu l'avis favorable du comité social territorial en date du 1^{er} avril 2025
- Considérant que les besoins du service nécessitent de modifier la durée hebdomadaire de travail du poste d'adjoint administratif en charge de l'accueil et de l'urbanisme

Suite aux modifications d'horaires de travail d'un adjoint administratif, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide par voix pour, voix contre et abstentions :

- La suppression d'un poste d'adjoint administratif à temps non-complet (28/35ème)
- La création d'un poste d'adjoint administratif à temps complet à compter du 1er juin 2025
- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2025

Fait et délibéré en séance
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,
Bernard BIETTE

La secrétaire de séance,
Isabelle BOTHEREAU



Certifié exécutoire après dépôt
En Sous-Préfecture le 23 AVR. 2025
Et publication le 23 AVR. 2025
Le maire,
Bernard BIETTE

